Réseau Santé Qualité Risques Hauts-de-France

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France RRéVA HAUTS-DE-FRANCE

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

EIGS

EVENEMENT INDESIRABLE GRAVE ASSOCIE AUX SOINS

Comment la Structure Régionale d'Appui peut vous accompagner

LES EIGS D'UN BOUT A L'AUTRE

4 étapes essentielles

1 E.I.G.S. ?

Qu'est ce qu'un EIGS : définition et exemples

2 LA DECLARATION

Comment, quand et à qui déclarer mon EIGS

3 L'ANALYSE

Comprendre ce qu'il s'est passé et interroger ses pratiques

4 LE PLAN D'ACTIONS

Eviter que l'EIGS ne se reproduise

ET APRES ? Que devient mon EIGS?
Mon expérience peut servir aux autres

Vous êtes face à un

Evénement Indésirable Grave associé aux Soins

ASSOCIE AUX SOINS

INATTENDU

GRAVE

Evènement inattendu au regard de l'état de santé et de la pathologie de la personne et dont les conséquences présentent des critères de gravité

Exemple 1 — **Choc anaphylactique**

Exemple 2 — **Oubli de corps étranger**

Exemple 3 — **Erreur de diagnosctic**

vous devez le déclarer

pour plus d'informations, passez votre souris sur les éléments du schéma

LA DECLARATION

Déclarer l'EIGS via le portail national de signalement

VOLET 1 à remplir dans les 72 h suivant l'EIGS

- Informations sur le déclarant
- Informations sur la personne exposée à l'EIGS
- Circonstances et conséquences de l'EIGS connues
- Mesures immédiates prises

+ INFO

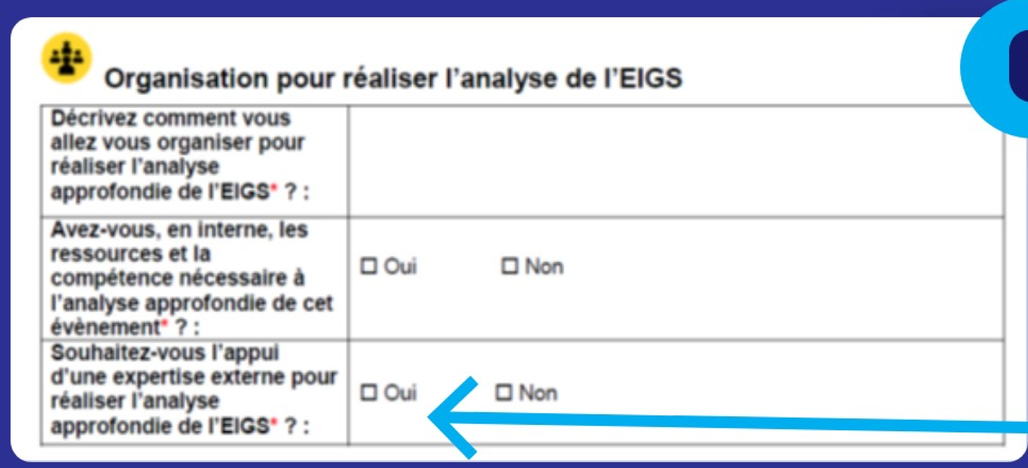

Organisation pour réaliser l'analyse de l'EIGS

Décrivez comment vous allez vous organiser pour réaliser l'analyse approfondie de l'EIGS* ? :	
Avez-vous, en interne, les ressources et la compétence nécessaire à l'analyse approfondie de cet évènement* ? :	☐ Oui ☐ Non
Souhaitez-vous l'appui d'une expertise externe pour réaliser l'analyse approfondie de l'EIGS* ? :	☐ Oui ☐ Non

LA SRA PEUT VOUS AIDER POUR...

- La définition de votre EIGS
- La rédaction du volet 1
- L'analyse de l'EIGS = cocher la case OUI pour avoir un appui de la SRA

L'ANALYSE

Analyse des causes de l'EIGS pour éviter qu'il ne se reproduise

Pour réaliser une analyse approfondie :

1. Réunir l'ensemble des acteurs concernés par l'EIGS
2. Reconstituer la chronologie des faits ayant amené à l'EIGS
3. Procéder à l'analyse des causes profondes en utilisant une méthode reconnue : exemple : ALARM
4. Elaborer un plan d'actions

+ INFO

Identifier les facteurs liés...

- Patient
- Tâches à accomplir
- Individus
- Equipe
- Environnement de travail
- Organisation Management
- Contexte institutionnel

La SRA peut intervenir pour vous apporter un regard extérieur et/ou une méthode d'analyse lors d'un EIGS complexe, particulier ou impliquant plusieurs structures. L'intervention de la SRA se fait sur accord de l'établissement déclarant et de l'ARS.

+ INFO

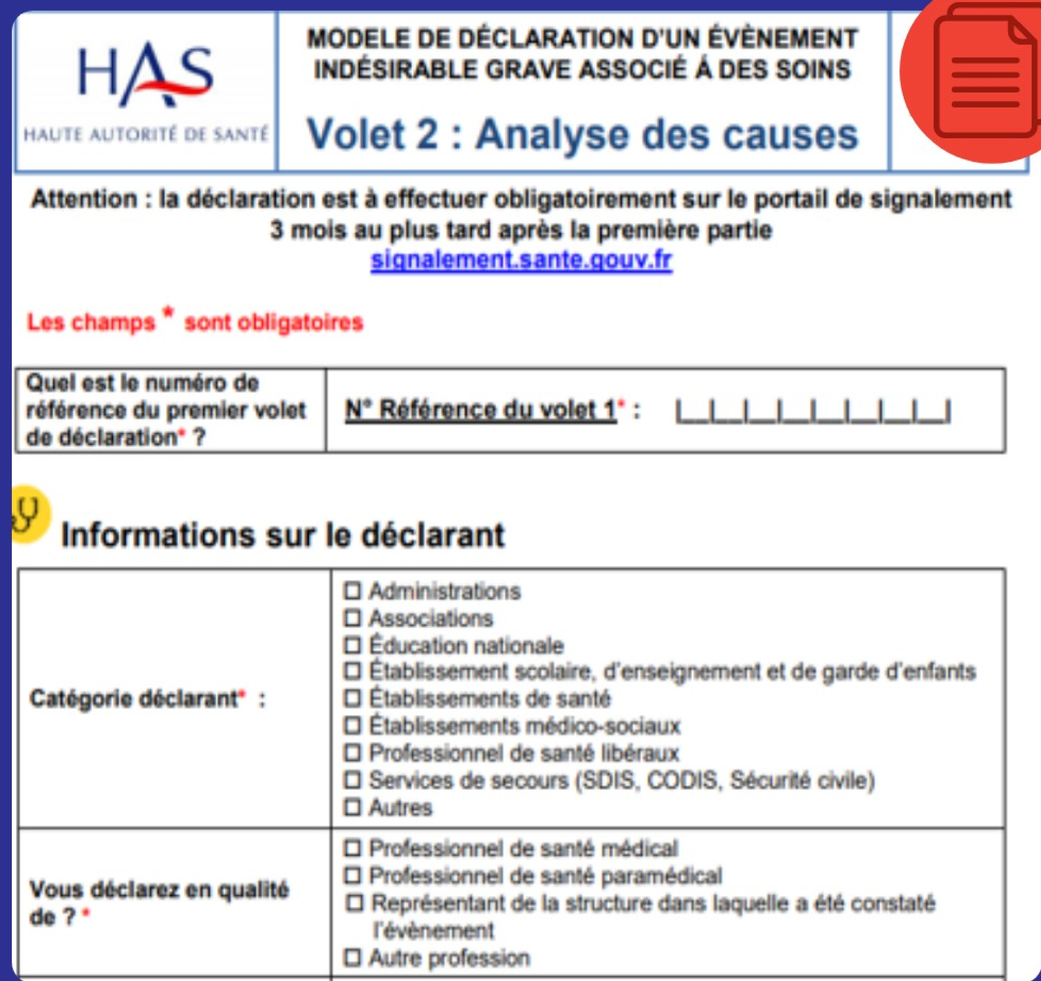

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

MODELE DE DÉCLARATION D'UN ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLE GRAVE ASSOCIÉ À DES SOINS

Volet 2 : Analyse des causes

Attention : la déclaration est à effectuer obligatoirement sur le portail de signalement 3 mois au plus tard après la première partie
signalement.sante.gouv.fr

Les champs * sont obligatoires

Quel est le numéro de référence du premier volet de déclaration* ?	N° Référence du volet 1* : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Informations sur le déclarant

Catégorie déclarant* :	☐ Administrations ☐ Associations ☐ Éducation nationale ☐ Établissement scolaire, d'enseignement et de garde d'enfants ☐ Établissements de santé ☐ Établissements médico-sociaux ☐ Professionnel de santé libéraux ☐ Services de secours (SDIS, CODIS, Sécurité civile) ☐ Autres
Vous déclarez en qualité de ? *	☐ Professionnel de santé médical ☐ Professionnel de santé paramédical ☐ Représentant de la structure dans laquelle a été constaté l'évènement ☐ Autre profession

LE PLAN D'ACTIONS

VOLET 2 à renseigner dans les 3 mois qui suivent l'EIGS

- Analyse des causes
- Modalités de réalisation de l'analyse des causes
- Mesures prises et envisagées (plan d'actions), y compris objectifs et indicateurs

+ INFO

ET APRES?

Que devient l'EIGS?

Bilan national HAS

Anonymisation des EIGS et envoi à la HAS qui réalise un bilan annuel des signalements

+INFO

Fiche RETEX en région

Anonymisation des EIGS
Diffusion avec l'accord de la structure concernée, d'une fiche de retour d'expérience décrivant :
- l'EIGS
- les causes identifiées
- le plan d'action mis en oeuvre

+INFO

VOS CONTACTS A LA STRUCTURE REGIONALE D'APPUI

Dr Christophe DECOENE

Coordonnateur médical
cdecoene@rsqr-hdf.com
03.59.61.17.28 / 06.74.99.72.22

Noëlle VIDAL

Chargée de mission paramédicale
nvidal@rsqr-hdf.com
03.22.08.82.78 / 06.71.55.58.77

Une question à propos d'un EIGS? N'hésitez pas !

www.rsqr-hdf.com

www.hauts-de-france.ars.sante.fr